

COMPTE RENDU Conseil de quartier Ouest

EMETTEUR

Direction de la Proximité et de la Cohésion Sociale

Ordre du jour :

- Présentation
- Révision et validation du règlement intérieur
- Point méthodologie : fonctionnement du conseil de quartier
- Questions diverses.

Présents :

Collège des élus :

Mahamadou SANGARE, Anne Wozniak, Jimmy DEROUAULT

Collège des habitants :

Elisabeth ALDAX, Pierre-Jean BOUILLERCE, Johanna BUCHTER, Rita CASSUA, Eric CATIER, Morgan CHARVEYS, Valérie DEROUAULT, Jacqueline GENNERET, Geneviève GITTON, Carméla JAILLOT, Jean-Pierre MORLIN, Sylvie OSBERY, Sandra PARDAL, Martine REVEILLON, Martine TAUREAU

Collège des personnes qualifiées :

Tarek BELKHDJA (CS Banlay) Anne-Sophie CARRE (Nièvre Habitat)

Collège des associations :

Xavier ROGER (ASEM), Bruno VANSTAEVEL (Zig Ziag)

Invités :

Marie BREUVARD, Françoise BOURCEREAU, Laure BRUNET, Angélique DAVID, Nadine LAIR, Chrystel PYTOUN

Excusés :

Dolorès ANDRIATSIAFAJATO, Mireille GAUDION, Yves LAVALETTE, Daniel LITOUT, Françoise MORILLON, Catherine SIMONIN, André TOUTAIN

1. Ouverture de la réunion et objectifs du Conseil de quartier

M. Sangaré ouvre la réunion en rappelant la vocation du Conseil de quartier : constituer un espace de liberté, d'échange et de construction collective permettant d'aborder les problématiques des quartiers Ouest et Nord. Il souligne la diversité des quartiers et la difficulté, mais aussi la richesse, de faire vivre cette diversité. L'objectif est de faire émerger des problématiques et des idées de projets dans une démarche de débat constructif, au service du bien-être des habitants.

M. Sangaré précise que la réunion n'a pas vocation à arrêter immédiatement des projets, mais à faire émerger des idées qui pourront ensuite être travaillées et construites collectivement ou en groupe restreint.

Concernant le centre social ESGO, M. Sangaré indique qu'il ne souhaite pas se prononcer sur le fond du dossier à ce stade :

- il ne dispose pas de l'ensemble des éléments nécessaires ;
- le Conseil de quartier n'est pas considéré comme le lieu approprié pour traiter ce dossier dans son ensemble.

Jimmy Derouault, élu d'opposition au Conseil municipal, partage l'objectif de faire du Conseil de quartier un espace de liberté permettant de construire des projets et de favoriser les échanges entre les habitants et la municipalité. Il insiste notamment sur l'importance de maintenir un lien entre les habitants et les élus ainsi que de mieux communiquer sur les actions municipales.

2. Fonctionnement des Conseils de quartier et construction des projets

Une question est posée sur la procédure applicable aux projets portés par les Conseils de quartier.

Il est précisé qu'un projet doit faire l'objet d'une délibération et d'une validation en Conseil municipal avant de pouvoir être officiellement engagé.

M. Sangaré rappelle qu'il reste peu de temps pour faire émerger un premier projet et qu'il serait souhaitable qu'un projet puisse être défini dès le début du mois de septembre.

Les échanges font apparaître la nécessité de définir une méthodologie de travail adaptée au Conseil de quartier. Les membres devront notamment :

- identifier les problématiques prioritaires ;
- travailler sur la faisabilité des projets ;
- construire collectivement les propositions ;
- travailler, si nécessaire, en petits groupes ;
- présenter ensuite les projets aux élus et aux services techniques de la Ville afin d'être accompagnés dans leur mise en œuvre.
-

Deux grands axes de travail semblent se dégager en fin de réunion : la mobilité et le cadre de vie.

3. Proposition d'activités pour les personnes âgées

Johanna Buchter regrette que la question de l'ESGO ne puisse être abordée plus largement, mais souhaite que la réunion permette malgré tout de faire émerger des propositions concrètes.

Elle propose notamment la mise en place d'une action destinée à financer des activités pour les personnes âgées du quartier, qui seraient aujourd'hui en demande d'activités et de lien social.

M. Sangaré se montre favorable à cette proposition et rappelle les moyens budgétaires actuellement disponibles :

- 20 000 € sur la ligne d'investissement
- environ 2 000 € sur la ligne de fonctionnement

Il précise que les activités destinées aux personnes âgées relèveraient de la ligne de fonctionnement.

4. Situation des centres sociaux et présentation du centre social du Banlay

M. Tarek Belkhodja, directeur du centre social du Banlay, se présente et rappelle la mobilisation actuelle de l'ensemble des centres sociaux, de la Fédération des centres sociaux, de la CAF et de la Ville afin de proposer, dans l'urgence, des activités à destination du quartier de la Grande-Pâture.

M. Sangaré rappelle qu'une importante mobilisation avait également eu lieu au Banlay afin de préserver le centre social, qui avait lui aussi connu une situation financière particulièrement difficile.

5. Butte des Bas-Montôts, Grande-Pâtur et City Stade

Mme Anne-Sophie Carré, directrice de l'agence Nevers Sud de Nièvre Habitat, présente l'action de l'organisme sur le secteur.

Elle rappelle que les terrains de la butte des Bas-Montôts appartiennent à Nièvre Habitat. Un projet est actuellement envisagé avec la Ville de Nevers afin d'y développer :

- du mobilier urbain ;
- des cheminements piétons ;
- différents aménagements destinés à améliorer le site.

Nièvre Habitat souhaite travailler sur ce projet avec le Conseil de quartier et la Ville de Nevers.

La question du City Stade est également évoquée : les participants souhaitent réfléchir à des améliorations permettant de mieux valoriser cet équipement.

M. Sangaré propose notamment l'installation d'une fontaine d'eau potable sur la butte des Bas-Montôts. Une seconde fontaine pourrait également être envisagée à proximité du City Stade.

Ces propositions devront être coordonnées avec Nièvre Habitat, qui intervient sur les travaux du secteur.

Les échanges font également ressortir une difficulté de fréquentation commune des équipements et espaces publics entre les habitants de la Grande-Pâtur et ceux des Montôts.

6. Informations sur les projets urbains et équipements du quartier

Plusieurs questions sont posées concernant les projets et travaux en cours ou à venir.

Une habitante du Banlay demande si l'espace MLK fera l'objet d'une rénovation.

Il est confirmé qu'une rénovation est prévue, mais qu'elle n'est pas immédiate, le site n'étant pas prioritaire dans le cadre des travaux liés à l'ANRU.

Une présentation de l'avancement des travaux, des opérations restant à réaliser et d'un échéancier doit être organisée dans l'année.

Un nouvel équipement est envisagé pour 2027-2028. Une réunion publique est prévue au mois de septembre afin de présenter le fonctionnement du futur secteur, notamment la place du village et les différents aménagements.

L'espace Martin Luther King doit connaître une nouvelle affectation ; sa déconstruction n'est pas envisagée. L'inauguration de la deuxième tranche de travaux doit par ailleurs avoir lieu prochainement et la réunion publique de septembre permettra également de présenter les travaux de la troisième tranche.

Une question est posée sur la possibilité de transformer l'intersection de la RD907 en rond-point.

M. Sangaré indique qu'aucun rond-point n'est actuellement envisagé. La municipalité considère que le respect des règles de priorité et la responsabilisation des usagers doivent permettre d'assurer la sécurité du carrefour.

Il est rappelé que la RD907 a été transformée en boulevard afin notamment de réduire la vitesse des véhicules et de créer un espace de mobilité douce.

Les plantations et aménagements paysagers étant encore récents, le paysage du secteur n'est pas encore totalement abouti.

Une question est posée sur l'avenir de la mairie de proximité et des commerces situés sur le secteur.

Il est indiqué que les bâtiments présents sur la place seront déconstruits, à l'exception notamment de la pharmacie et du Presse – Tabac. Ce dernier, actuellement fermé, doit également quitter prochainement les lieux.

Les différents services et activités seront progressivement regroupés ou déplacés vers la nouvelle place du village.

Anne Wozniak, adjointe déléguée à l'Urbanisme, l'Environnement et aux Aménagements durables présente ses différentes délégations et indique qu'elle reste disponible pour échanger avec les habitants.

Parmi les sujets relevant de ses délégations figurent notamment :

- l'ANRU ;
- le déploiement des jeux pour enfants ;

- les projets liés au cadre de vie ;
- les sites de compostage collectif ;
- la politique animale en ville, notamment la réflexion autour d'un éventuel cimetière animalier ;
- le suivi des arbres du boulevard Victor-Hugo, qui font l'objet de diagnostics complémentaires afin de déterminer ceux qui pourront être conservés.

7. Mobilités douces et développement du vélo

M. Jimmy Derouault signale plusieurs difficultés concernant les cheminements doux, notamment celui reliant la maison de l'enfance au boulevard du Pré-Plantin, actuellement difficilement praticable.

La situation d'une friche située à l'angle de la rue de Pré-Poitiers et du boulevard du Pré-Plantin est également évoquée.

Bruno Vanstaevel représentant l'association Zig Zag, présente pour sa part un projet visant à améliorer et assurer la continuité du réseau cyclable.

Il rappelle qu'une piste cyclable s'arrête actuellement rue de Vauzelles et propose d'étudier sa prolongation. Plusieurs voies du quartier sont identifiées comme particulièrement problématiques pour les cyclistes, notamment :

- rue Camille Baynac ;
- rue des Montôts ;
- rue Romain Baron ;
- rue du Commandant Paul Pierre Clerc ;
- rue de Marzy.

Des problèmes de signalisation et de sécurisation sont également signalés.

L'objectif est de favoriser davantage l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens.

M. Sangaré invite M. Vanstaevel à transmettre les documents relatifs au projet afin qu'ils puissent être étudiés.

8. Partage de l'espace public et stationnement

Un membre soulève la question du partage de l'espace public entre les différents modes de déplacement. Une réunion consacrée au stationnement doit prochainement être organisée au Palais Ducal afin de recueillir l'avis des habitants sur leurs pratiques.

Un questionnaire est déjà disponible sur le site de la Ville de Nevers. Il est toutefois souligné que celui-ci semble principalement s'adresser aux automobilistes et ne prend pas suffisamment en compte les pratiques des piétons et des cyclistes.

Les participants souhaitent que la réflexion sur le stationnement et le partage de l'espace public puisse intégrer l'ensemble des usagers.

9. Questions diverses :

➤ Écoles et adaptation aux fortes chaleurs :

La question de la rénovation et du rafraîchissement de l'école Jules Ferry est posée.

Chrystel Pitoun rappelle qu'une réunion publique à destination des parents s'est tenue la veille. Les différentes mesures prévues pour l'école ont notamment été présentées dans le cadre du plan chaleur.

Concernant le stationnement à proximité de l'école, il est rappelé que des places sont régulièrement disponibles à proximité de la crèche. Certains participants constatent toutefois que ces places sont peu utilisées, les automobilistes préférant stationner au plus près de l'école.

➤ Plan chaleur et prévention de la canicule :

M. Laghrib interroge les élus sur les mesures mises en place pour protéger les habitants, notamment les personnes âgées, lors des épisodes de fortes chaleurs.

M. Sangaré rappelle le rôle de l'équipe citoyenne qui intervient auprès des personnes âgées à domicile dans toute la ville et veille notamment à leur bonne hydratation.

Les mairies de proximité assurent également une distribution de bouteilles d'eau aux personnes de passage. Mme Anne Wozniak présente les principales orientations du plan chaleur actuellement préparé par la Ville de Nevers. Celui-ci prévoit notamment :

- au moins un point de fraîcheur par quartier ;

- une salle climatisée dans chaque école ;
- l'installation de brumisateurs extérieurs dans les quartiers.

➤ **Entretien des caniveaux et risques d'inondation :**

Un membre alerte les élus sur l'arrivée de forts orages et signale que plusieurs caniveaux du quartier de la Grande-Pâturée ne sont pas correctement dégagés, ce qui pourrait favoriser les inondations.

Anne Wozniak explique qu'une balayeuse est actuellement en panne, ce qui a occasionné un retard dans le nettoyage.

En fonctionnement normal, la balayeuse intervient tous les quinze jours dans les rues de la ville.

Si toutefois une zone vous semble anormalement encombrée vous pouvez demander un passage en contactant Allo Mairie Propreté au : **03.86.68.48.00**

➤ **Parc du Château des Loges :**

Jimmy Derouault interroge les élus sur les conditions d'accès au parc du Château des Loges.

Il indique que certains habitants se seraient vu refuser l'accès par les gardiens, au motif qu'il s'agirait d'un espace privé.

Les élus présents rappellent que le parc est accessible au public pendant ses heures d'ouverture et se déclarent surpris des situations rapportées. Une clarification du fonctionnement et des consignes données aux gardiens apparaît nécessaire.

➤ **Point d'information sur l'ESGO :**

Un nouveau point est effectué sur la situation du centre social ESGO par Chrystel Pitoun, adjointe au Maire déléguée à l'enfance, qui est en charge des centres sociaux.

Il est indiqué qu'une réunion avec les acteurs concernés s'est tenue le jour même. Un planning d'activités est établi afin de permettre la poursuite des activités.

Les associations pourront continuer à utiliser les locaux et pourront conclure avec la Ville de Nevers des conventions permettant un accès gratuit aux salles, dispositif qui doit être mis en place à compter de la rentrée de septembre.

Une procédure devant le tribunal administratif est également évoquée ; les décisions doivent intervenir prochainement.

À compter du 9 juillet, la mairie de proximité doit être installée au sein de l'accueil de l'espace Stéphane Hessel. Il est également prévu que la Ville tente de reprendre à son compte certaines missions de France Services afin de maintenir une offre de services aux habitants.

10. Prochaines étapes et organisation du Conseil de quartier

En conclusion, les échanges font émerger deux axes prioritaires pour les futurs travaux du Conseil de quartier :

1. **La mobilité**, notamment les mobilités douces, le vélo, les cheminements et le partage de l'espace public.
2. **Le cadre de vie**, incluant les équipements, les espaces publics, la végétalisation, la fraîcheur et les services aux habitants.

Les membres sont invités à travailler à la construction de projets concrets et réalisables, qui pourront ensuite être accompagnés par les élus et les services de la Ville.

Prochaine réunion :

Jeudi 27 août 2026 à 18h au sein de l'espace Stéphane Hessel

Monsieur Mahamadou SANGARE
Adjoint aux Quartiers Nord et Ouest et délégué au Funéraire



